



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N° 2022-29 (DEL)

Objet : Demande de subvention DETR et DSIL pour la réalisation de plan d'actions communautaires de mise en œuvre du schéma directeur vélo des Coteaux Bordelais – Dossier inscrit au CRTE Pays Cœur Entre Deux Mers

Conseillers en exercice	29	Pour	28
Conseillers présents	27	Contre	0
Quorum	15		
Conseillers représentés	1	L'an 2022, le 2 février à 19h, les conseillers communautaires de la Communauté de communes « Les Coteaux Bordelais », légalement convoqués se sont réunis à Tresses (salle du Reflet), sous la présidence de Christian SOUBIE	
Suffrages exprimés	28		
Date de convocation	26/1/2022		
Date d'affichage	26/1/2022		

Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : **Christophe VIANDON**

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Sandrine ALABEURTHE	Carignan de Bordeaux	X	
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire		Axelle BALGUERIE
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Jean-Antoine BISCACHIPY	Tresses	X	
Valérie DEYTS, suppléante	Croignon	X	
Hervé CAZENABE	Camarsac	X	
Christophe COLINET	Carignan de Bordeaux	X	
Céline DELIGNY - ESTOVERT	Pompignac	X	
Dominique DERUE	Bonnetan	X	
Roselyne DIEZ	Tresses	X	
Carlos FERREIRA DA SILVA	Sallebœuf		
Frédéric GARCIA	Fargues Saint Hilaire	X	
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Thierry GENETAY	Carignan de Bordeaux	X	
Laurent JANSONNIE	Carignan de Bordeaux	X	
Emmanuel KERSAUDY	Sallebœuf	X	
Catherine LAGEYRE	Tresses	X	
Hélène LE ROUX	Pompignac	X	
Nathalie MAVIEL	Sallebœuf	X	
Frank MONTEIL	Carignan de Bordeaux	X	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Isabelle PASSICOS	Carignan de Bordeaux	X	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Gérard SEBIE	Pompignac	X	
Marie Jeanne SOKOLOVITCH	Camarsac	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Christophe VIANDON	Tresses	X	
Loïc VIDAL	Pompignac	X	

Affiché, le 4 février 2022

Objet : Délibération portant demande de subvention DETR et DSIL pour la réalisation de plan d'actions communautaires de mise en œuvre du schéma directeur vélo des Coteaux Bordelais – Dossier inscrit au CRTE Pays Cœur Entre Deux Mers

Considérant l'avis du Bureau communautaire en date du 19 janvier 2022

Rapport de synthèse :

La Communauté de communes « les Coteaux Bordelais » et ses communes membres s'engagent dans un plan ambitieux de mise en œuvre du schéma directeur vélo des Coteaux bordelais.

La mise en œuvre implique que des actions soient menées par la Communauté de communes « les Coteaux Bordelais » sur les voies de gestions communautaires, par les communes pour les travaux qui les concernent sur les voies communales et départementales en agglomération puis par le Département.

La Communauté de communes « les Coteaux Bordelais » soutiendra les communes dans la charge qui leur incombe par le biais d'un fonds de concours, sachant que les communes déposeront leur propre dossier de subventionnement auprès de l'Etat.

Le schéma directeur vélo des Coteaux bordelais a été inscrit dans le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) du Pays Cœur Entre Deux Mers pour une première phase qui débutera en 2022 pour un montant estimé de travaux de 2 000 000 € HT (ensemble des maitres d'ouvrage).

Les travaux sur les voies communautaires dans les 8 communes consistent à la création de pistes cyclables uni ou bidirectionnelles, de voies vertes, de bandes cyclables, de chaussées à voie centrale banalisée, de véloroute, de quelques trottoirs partagés et de zones 30 ou de rencontre dont le montant global s'élève pour les travaux et la signalétique à 678 K€ HT.

			€ HT
Bonnetan	Allée des Bertrilles	Zone 30 et véloroute	4 050
	Route des Gachets	Zone 30	11 700
Camarsac	Partie de route de Sallebœuf Partie de chemin de moulin de Lartigues	Zone 30	13 500
Carignan	Route de Fargues	Prolongement de l'existant en piste cyclable bidirectionnelle jusqu'au giratoire château	239 930
		CVCB avec élargissement sur l'emprise actuelle des bas-côtés jusqu'au bourg	
		Zone 30 en arrivant au bourg	
	Rue de Verdun	Voie verte à l'ouest	
Rue Augustin Daureau	Zone 30 et zone de rencontre		
Chemin de Cadène	Zone 30		
Croignon	Partie Chemin de Lartigues	Zone 30	3 870
Fargues	Guerin / Larquey	Voie Verte (jonction très courte) et piste cyclable bidirectionnelle (entre Giratoire et Clos Larquey) et zone partagée sur Larquey (au sud de Clos Larquey)	88 545
	Route des écoles / chemin profond	Ouest Route des écoles en trottoir partagé puis zone 30	43 435

Pompignac	Route de Touty / Route de l'Eglise	CVCB + zone 30	65 650
Pompignac / Sallebœuf	Chemin Carmes, Roupic et Labattut	Véloroute et zone 30	10 260
Sallebœuf	ND de Patène	Zone 30	
Tresses	Chemin de Jolibois	Véloroute et zone 30	172 680
	Chemin de Beguey	CVCB	
	Avenue de mélac	Piste cyclable bidirectionnelle en sortie RD936 puis trottoir partagé jusqu'à Peychon	
	Chemin du Moulin	CVCB	
	Chemin de Pétrus	Trottoirs en usage exclusif piéton et CVCB du Bourg jusqu'en amont du stade (puis maintien de l'existant)	
ZA Tresses	Rue Newton	CVCB	25 000

Total : 678 620 € HT

Par ailleurs il est nécessaire sur ces voies, de sécuriser 6 carrefours dont le cout moyen a été estimé à 20 K€ soit 120 K€ HT.

Enfin, la Communauté de communes amorcera l'installation de services indispensables à l'incitation au changement de pratiques (arceau, box, bornes d'entretien et de réparation ...) pour un montant estimé de 102 K€ HT.

C'est dans ce cadre que la Communauté de communes « les Coteaux Bordelais » sollicite de l'Etat un soutien par le biais de la DETR et de la DSIL pour accompagner ce projet majeur inscrit dans le CRTE sur la base du plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES		
Objet	Montant HT	Nature	Montant	%
Travaux	798 620,00 €	Etat / DETR 2022	150 000,00 €	16,64%
Equipement	102 692,00 €	Etat / DSIL 2022	571 050,00 €	63,36%
		Autofinancement	180 262,00 €	20,00%
TOTAL HT	901 312,00 €	TOTAL HT	901 312,00 €	100,00%
TVA à 20%	180 262,40 €	Préfinancement TVA	180 262,40 €	
TOTAL TTC	1 081 574,40 €	TOTAL TTC	1 081 574,40 €	

Après avoir entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

1. D'approuver le plan de financement proposé ci-dessus ;
2. De solliciter auprès des services de l'Etat l'octroi d'une subvention de 571 050 € au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2022 (DSIL) pour financer cette opération ;
3. De solliciter auprès des services de l'Etat l'octroi d'une subvention de 150 000 € au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2022 (DETR) pour financer cette opération ;
4. D'autoriser Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches et à signer tous les documents y afférents

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux, 9 rue Tastet, 33000 Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Fait à Tresses, le 03/02/2022



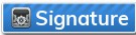


Le Président
Christian SOUBIE

Pour extrait conforme

Bordereau de signature

Délibération 2022-29 portant demande de subvention DETR et DSIL pour la réalisation de plan d'actions communautaires de mise en œuvre du schéma directeur vélo des Coteaux Bordelais - Dossier inscrit au CRTE Pays Cœur Entre Deux Mers



Signataire	Date	Annotation
ws Coteaux Bordelais, <i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws	03/02/2022	
Michaël Ristic, <i>Parapheur DGS Coteaux Bordelais</i>	03/02/2022	
Christian Soubie, <i>Parapheur Président Coteaux Bordelais</i>	03/02/2022	  Certificat au nom de Christian SOUBIE (PRESIDENT, COMMUNAUTE DE COMMUNES LES COTEAUX BORDELAIS), émis par ChamberSign France CA3 NG Qualified eID, valide du 08 juil. 2020 à 08:12 au 08 juil. 2023 à 08:12.
<i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws		

Dossier de type : Actes // Coteaux_Bordelais_DGS_Président